

### Mode de scrutin

 <b>Espagne</b>	<p>Les communes d'Espagne sont toutes dotées de parlements élus au système proportionnel qui élisent à leur tour les maires et les vice-maires.</p>
 <b>Italie</b>	<p>Les régions d'Italie élisent chacune un parlement au système proportionnel. Certaines régions, dotées d'une autonomie spéciale, disposent d'un parlement élu depuis la fin des années 1940.</p> <p>Dans les communes de moins de 15.000 habitants, la liste qui obtient le plus de voix obtient au moins deux tiers des sièges, le reste des sièges étant répartis au système proportionnel entre les listes battues. Dans les communes de plus de 15.000 habitants, un second tour est organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour. La liste gagnante reçoit au moins le 60% des sièges, les 40% restant étant répartis entre les listes ayant récolté au moins 3% des voix. Des élections communales sont organisées chaque année en Italie, toutes ne renouvelant par leurs autorités en même temps.</p>
 <b>Allemagne</b>	<p>Le système proportionnel est appliqué pour les élections régionales communales et provinciales en Allemagne, la méthode de répartition des sièges est variable.</p>
 <b>Grande-Bretagne</b>	<p>Le Royaume-Uni, contrairement à d'autres pays européens, n'a pas une longue tradition d'autorités régionales. Si des élections régionales ont lieu depuis plusieurs décennies Irlande du Nord, l'Écosse et le Pays de Galle n'en connaissent que depuis 1999. L'Angleterre elle-même n'est pas divisée en régions, la tentative de Tony Blair allant dans ce sens ayant échoué. L'Écosse, le Pays de Galle et l'Irlande du Nord possèdent tous trois des autorités locales dont le parlement est élu au suffrage universel. Le système électoral utilisé le plus souvent pour les élections locales au Royaume-Uni est le système majoritaire.</p>
 <b>Belgique</b>	<p>La Belgique est divisée en trois régions dotées chacune d'un parlement élu au suffrage universel direct, selon le système proportionnel.</p> <p>La Belgique est également divisée en trois communautés – la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone – dotées chacune d'un parlement élu. Dans les faits, seuls cinq de ces six parlements potentiels existent et seuls quatre voient leurs membres être élus au suffrage universel.</p>
 <b>Pays-Bas</b>	<p>Les parlements des 12 provinces et 415 communes néerlandaises sont renouvelés tous les quatre ans au système proportionnel.</p>
 <b>Danemark</b>	<p>Le Danemark est divisé depuis 2007 en cinq régions qui élisent chacune un conseil de 41 membres au système proportionnel.</p>
 <b>Pologne</b>	<p>La Pologne est divisée depuis 1998 en seize régions (voïvodies) et 379 comtés (<i>powiat</i>) qui élisent chacune un parlement (<i>sejmik</i>) au système proportionnel. Ces parlements régionaux comptent entre trente et cinquante-et-un membres, en fonction de la population de la région.</p> <p>La Pologne est divisée en 2'479 comtés (<i>gmina</i>) qui élisent chacune un parlement (<i>rada powiatu</i>) au système proportionnel et un président ou un maire au système majoritaire à deux tours.</p>
 <b>Autriche</b>	<p>L'Autriche est divisée en neuf Bundesländer qui élisent chacun un parlement au système proportionnel. Si le système proportionnel est appliqué partout, la méthode de répartition des sièges est variable. Les Länder sont généralement divisés en circonscriptions électorales. Le quorum varie notamment d'un Bundesland à l'autre.</p> <p>Les communes en Autriche disposent toutes d'un parlement, le <i>Gemeinderat</i>, et d'un maire, le <i>Bürgermeister</i>. Dans six des neuf Bundesländer (Burgenland, Carinthie, Haute-Autriche, Salzbourg, Tyrol et Vorarlberg), les maires sont élus directement par le peuple alors que dans les trois autres, ce sont les parlements qui les élisent. Les élections des parlements ont toujours lieu au système proportionnel, mais le système précis peut varier.</p>

# Indicateurs de la vie politique locale en Europe

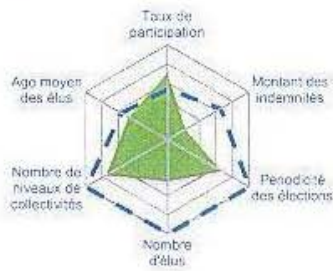
## Fiches Pays



### Benchmark Synthèse



#### Espagne



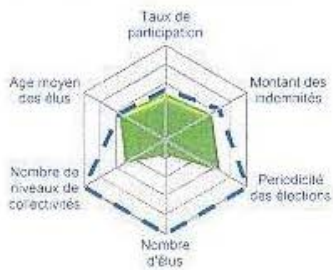
#### Italie



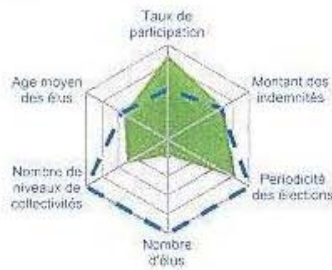
#### Allemagne



#### Grande-Bretagne



#### Belgique



#### Pays-Bas



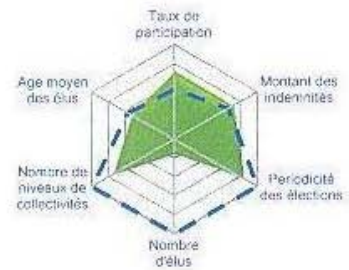
#### Danemark



#### Pologne



#### Autriche



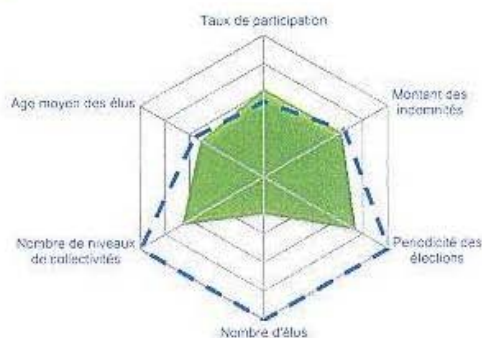
# Indicateurs de la vie politique locale en Europe

## Fiches Pays

### Conclusions



#### Moyenne du Benchmark Européen



	Benchmark des 9 pays européens	France
Taux de participation	62,70%	53,10%
Montant des indemnités	84 777 euros en moyenne	88 000
Périodicité des élections	4,4 ans	6 ans
Age moyen des élus	51,7 ans	56,4 ans
Nombre d'élus régionaux	458 en moyenne	1 880
Nombre de niveaux de collectivités	2,7 en moyenne	4

Pour ce qui concerne le taux de participation, les montant des indemnités ainsi que l'âge moyen des élus, on note que la France (en pointillé bleu) se situe dans la moyenne des 9 pays européens de notre benchmark.

Nous pouvons en revanche constater que la périodicité des élections, le nombre d'élus ainsi que le nombre de niveaux de collectivités sont nettement plus élevés en France que dans le reste des pays européens.

L'analyse des données met ainsi en exergue un certain mille-feuille administratif bien français, qu'il paraît nécessaire de prendre en main et d'y remédier, toujours d'une façon transparente et démocratique.

On pourra toujours reprocher à ce benchmark d'avoir limité l'analyse à 9 pays européens, bien qu'il représente de façon correcte la situation européenne actuelle.

Notons également que la plupart des élus des petites communes françaises sont bénévoles, il est donc incertain qu'une diminution significative de ceux-ci ou une interdiction sur le cumul des mandats locaux induirait in-fine des économies significatives.

# Indicateurs de la vie politique locale en Europe

## Fiches Pays

### Méthodologie des indicateurs

- **Radars-Synthèse:** Il s'agit ici de comparer les pays avec la France et entre chacun d'entre eux, un indice 100 n'étant pas forcément gage de qualité. Nous avons décidé de rester dans l'analyse objective, la taille de la surface du radar pour chaque pays ne représente donc pas une note globale de la vie politique locale.
- **Taux de participation:** Chaque taux de participation national a été calculé comme la moyenne arithmétique des différentes élections locales. Par exemple, les Pays-Bas ont vu le déroulement des élections municipales et provinciales en 2010 et 2011, avec respectivement 53,3% et 55,97% de participation. Le taux de participation moyen pour ce pays est donc de  $(53,3 + 55,97) / 2 = 54,6$  % pour les élections locales. L'indice sur le radar-synthèse correspond à cette moyenne arithmétique pour chacun des pays du benchmark, les Pays-Bas ont par conséquent un indice de 54,6.
- **Montant des indemnités:** Le montant des indemnités a été calculé en considérant le montant le plus élevé (celui de l'Italie, avec 135 000 euros en moyenne par député) comme base 100. L'indice des pays se calcule donc en divisant le montant du pays X par  $(135\ 000 / 100)$ , soit  $X / 1\ 350$ . Exemple avec la France qui a un montant moyen de 88 000 euros par député. Son indice sera de  $88\ 000 / 1\ 350$ , soit un indice de 65,2.
- **Périodicité des élections:** La périodicité des élections a été calculé en considérant le montant le plus élevé (celui de la France, avec 6 ans en moyenne) comme base 100. L'indice des pays se calcule donc en divisant la périodicité du pays X par 6, soit  $X / 6$ . Exemple avec l'Espagne qui a une périodicité moyenne de 4 ans. Son indice sera de  $4 / 6$ , soit un indice de 66,7.
- **Age moyen des élus:** L'âge moyen reflète directement sur l'indice 100 l'âge des élus pour chaque pays. Exemple avec l'Allemagne, où les élus ont en moyenne 52,3 ans. Son indice sera de 52,3.
- **Nombre d'élus régionaux:** Le nombre d'élus régionaux a été calculé en considérant le pays où il y a le plus d'élus (la France, avec 1 880 élus régionaux) comme base 100. L'indice des pays se calcule donc en divisant le montant du pays X par  $1\ 880 / 100$ , soit  $X / 18,8$ . Exemple avec la Belgique qui a 313 élus régionaux. Son indice sera de  $313 / 18,8$ , soit un indice de 16,6.
- **Nombre de niveaux de collectivités:** Le nombre de niveaux de collectivités a été calculé en considérant le montant le plus élevé (celui de la France, avec 4 strates distinctes) comme base 100. L'indice des pays se calcule donc en divisant la périodicité du pays X par 4, soit  $X / 4$ . Exemple avec le Danemark qui a 2 niveaux de collectivités. Son indice sera de  $2 / 4$ , soit un indice de 50.

